

ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES

CALCUL DES TARIFS

ETABLISSEMENT

RESIDENCE JEAN GUENIER

0

N° FINESS : 270011323

Budget Primitif

RESIDENCE JEAN GUENIER

Budget : 2020

SOMMAIRE

pages			
p.34	Modèle de tableau de surcoûts d'exploitation J - Annexe 11	*	
p.35	Tableau des effectifs	*	
p.36	IV - Annexes Arrêté et signatures	Jointes *	Sans objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art.R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans subvention (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoirement produits pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

SOMMAIRE

pages			Jointes	Sans objet
	I - EHPAD et Présentation			
p.1	A - Production en points GIR et nombre de journées			
p.2/3	B - Répartition des charges salariales		*	
p.4/7	C - Tableau de calcul des tarifs journaliers		*	
p.8	D - Indicateurs médico-socio économiques			
	II - Cadre Normalisé - Annexe 1			
	A - Etablissement			
p.9	Etablissement			
	B - Occupations et Activités			
p.10	1 - Activités			
p.11	2 - Activités (suite)			
	C - Fonctionnement			
p.12/14	1 - Dépenses			
p.15/16	2 - Recettes			
	D - Projets d'investissement			
p.17/18	Projets d'investissement			
	E - Tableau des surcoûts d'exploitation			
p.19	Tableau des surcoûts d'exploitation			
	F - Investissement			
p.20	1 - Emplois			
p.21	2 - Ressources			
	G - Tarifs ou dotation globale de financement			
p.22	Tableau de calcul des tarifs			
	III - Cadre Normalisé - Annexes 2 à 11			
	A - Annexe 2			
p.23	1 - Modèle de plan de financement		*	
p.24	2 - Modèle de plan de financement (suite)		*	
	B - Annexe 3			
p.25	Tableau de répartition des charges		*	
	C - Annexe 4			
p.26	1 - Bilan propre d'un établissement social ou médico social		*	
p.27	2 - Bilan propre d'un établissement social ou médico social (suite)		*	
	D - Annexe 5			
p.28	Modèle de programme d'investissement		*	
	E - Annexe 6			
p.29	Tableau des emprunts autorisés et contractés		*	
	F - Annexe 7			
p.30	Tableau des emprunts nouveaux soumis à autorisation		*	
	G - Annexe 8			
p.31	1 - Bilan financier		*	
p.32	2 - Bilan financier (Financements)		*	
	H - Annexe 9			
p.33	Mouvements des comptes liaison entre un établissement et les autres entités budgétaires		*	
	I - Annexe 10			

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
A - PRODUCTION EN POINTS GIR ET NOMBRE DE JOURNEES		A

Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP"	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret)	Nombre de PAD de l'EHPAD	Total points GIR budgétés	% production en points GIR	Nb de journées prévisionnelles dépendance et soins	Nb de journées réalisées dépendance et soins
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1) x (4)	(3) x (4)		
GIR 1								
GIR 2								
GIR 3								
GIR 4								
GIR 5								
GIR 6								
			GIR 1 à 6					

prévisionnelles

réalisées

Nombre de journées hébergement

GIR MOYEN PONDERE (G.M.P) - Année 2020

X points GIR / X PAD

586.43

I - EHPAD ET PRESENTATION		I
B - REPARTITION DES CHARGES SALARIALES		B

Personnel salarié

ANNEE BUDGETAIRE 2020		PROPOSE				
PERSONNEL	nombre d'ETP	Ratio en pourcent	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MT. DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)
TOTAL						
						soins

I - EHPAD ET PRESENTATION	I
B - REPARTITION DES CHARGES SALARIALES	B

ANNEE BUDGETAIRE 2020

[illegible]

I - EHPAD ET PRESENTATION			I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS			C

ANNEE BUDGETAIRE 2020		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
602	ACHATS STOCKES ; AUTRES APPROVISIONNEMENTS (sauf 6021, et 60226)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "couches, alèses et produits absorbants"				
602261	Couches, alèses et produits absorbants				
603	VARIATION DES STOCKS (sauf 60321 et 603226)				
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
603226	Fournitures hôtelières sauf 603226 "couches, alèses et produits absorbants"				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants				
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES (sauf 60622,60626,6066)				
60622	Produits d'entretien				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "couches, alèses et produits absorbants"				
606261	Couches, alèses et produits absorbants				
6066	Fournitures médicales				
61	SERVICES EXTERIEURS (sauf 6111,61121,61551,61562 et 61681)				
6111	Sous-traitance à caractère médical				
61121	Ergothérapie				
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage médicaux				
61562	Maintenance du matériel médical				
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (sauf 621,62113,6223,6281 et 6283)				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
62113	Personnel intérimaire : personnel médical et para-médical				

I - EHPAD ET PRESENTATION			I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS			C

ANNEE BUDGETAIRE 2020		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
6223	Médecins				
6281	Blanchissage à l'extérieur				
6283	Nettoyage à l'extérieur				
631, 633 et 64	Charges personnel (rémunérations, charges sociales et fiscales sur rémunérations)				
635 et 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
68	Dotations aux amortissements (immeubles et matériel : "hébergement") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel : "dépendance") et aux provisions				
"	Dotations aux amortissements (matériel médical) et aux provisions				
6815	Dotations aux provisions : autres provisions pour risques (pathologies lourdes)				
Total des charges d'exploitation = A					
Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B					
734-3 Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret N°99-316 = B'					
Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (+) si déficit					
Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D					
Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E					
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1					
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point GIR AS-AMP = F2					
Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2					
Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1					
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1					

I - EHPAD ET PRESENTATION			I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS			C

ANNEE BUDGETAIRE 2020		EXECUTOIRE		
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins
				Total
	Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1 (%)			
	Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2			
	Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2 (%)			
	Production de points GIR dans le groupe iso-ressources 5 et 6 = G3			
	Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3 (%)			
	Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I			
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J			
	Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 1 et 2 = K1			
	En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1			
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2			
	En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2			
	Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3			
	En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3			
	TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D/I			
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1			
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2			
	TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3			
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = [(E x H1) + [(D - E) x L1]] / K1			
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = [(E x H2) + [(D - E) x L2]] / K2			
	TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = [(E x H3) + [(D - E) x L3]] / K3			
	DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'			
	CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MINI-C)			

I - EHPAD ET PRESENTATION			I
C - TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS JOURNALIERS			C

ANNEE BUDGETAIRE 2020		EXECUTOIRE			
N° de compte	INTITULE	hébergement	dépendance	soins	Total
	Gir Moyen Pondéré Soins (GMPS) = GMP + Autres établissements				
	DO-MIN-LC = Tarif x GMPS x Nombre de résidents				
	ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT				
	Ecart en %				

I - EHPAD ET PRESENTATION			I
D - INDICATEURS MEDICO-SOCIO ECONOMIQUES			D

ANNEE BUDGETAIRE 2020	Données moyennes comparatives		
	ETABLISSEMENT	DEPARTEMENT (base des étabts saisis)	REGION FRANCE ENTIERE
Nombre de personnes hébergées			
Age moyen des résidents			
Durée moyenne de séjour (exprimée en mois)			
Nombre de nouvelles admissions dans l'année			
Taux annuel de nouvelles admissions			
Production totale de points GIR			
GIR moyen pondéré (GMP)			
Valeur nette du point GIR "dépendance"			
Valeur nette du point GIR "aides soignantes - AMP"			
Tarif net journalier soins hors aides soignantes et AMP			
Coût place "hébergement" hors dépenses de structure (1)			
Nombre total de postes en équivalents temps plein (ETP)			
Nb. de postes à temps partiel en équivalent temps plein			
Nb. de postes à temps complet en équivalent temps plein			
% de postes (équivalents temps plein), à temps partiel			
Ancienneté moyenne des personnels salariés			
Nombre de postes d'AS et AMP en ETP			

(1) Total des dépenses - hors dotations aux amortissements, frais financiers, assurance de l'immobilier, entretien de l'immobilier, locations immobilières - , rapporté au nombre de places

BP2020 RESIDENCE JEAN GUENIER RESIDENCE JEAN GUENIER

II - CADRE NORMALISE - ETABLISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		A
ETABLISSEMENT : RESIDENCE JEAN GUENIER ADRESSE : PARC DU LOGIS - PLACE JACQUES RAFIN 27520 GRAND BOURGTHEROULDE ORGANISME GESTIONNAIRE : COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE TELEPHONE : 02 35 87 57 26 FAX : Email : m.gelard@roumoiseine.fr NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement : BENOIT GATINET N° FINESS : 270011323 CATEGORIE : COMPETENCE : C.C.N.T. : DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS : CAPACITE AUTORISEE : 0		

TOTAL AGREGAT APPROUVE EN N - 1 (classe 6-77-78-79)

II - CADRE NORMALISE - OCCUPATIONS ET ACTIVITES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		B2

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

TOTAL		+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
(de 1 à 3)		(1)	(2)	(3)
Nombre de journées prévisionnelles				
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autre				

(1) Atelier protégé

(2) Centre de distribution de travail à domicile

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

R��l n-2 (1)	Budget ex��cutoire n-1 (2)	Budget pr��visionnel propos��		D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
		Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	

GROUPE I

Achat

606	Achats non stock��s de mati��res et fournitures	111 600,00	55 100,00	55 100,00	55 100,00
-----	---	------------	-----------	-----------	-----------

Services Ext  rieurs

6112	Sous-traitance: prestations �� caract��re m��dico-soc	165 800,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
------	---	------------	------------	------------	------------

Autres services ext  rieurs

6287	Remboursements de frais	2 200,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
6288	Autres prestations	3 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00

TOTAL GROUPE I		283 100,00	248 750,00	248 750,00	248 750,00
----------------	--	------------	------------	------------	------------

GROUPE II

Autres services ext  rieurs

621	Personnel ext��rieur �� l'��tablissement	297 500,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
-----	--	------------	------------	------------	------------

TOTAL GROUPE II		297 500,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
-----------------	--	------------	------------	------------	------------

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

GROUPE III

Dépenses afférentes à la structure

6135	Locations mobilières		700,00		2 600,00	2 600,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers		7 900,00		29 000,00	29 000,00
6156	Maintenance		18 700,00		16 600,00	16 600,00
623	Information, publications, relations publiques			1 700,00	1 700,00	1 700,00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (admin		31 000,00		30 300,00	30 300,00

Autres charges de gestion courante

651	Redevances pour concessions, brevets, licences, pr				300,00	300,00
-----	--	--	--	--	--------	--------

Charges financières

66	Charges financières				9 500,00	9 500,00
----	---------------------	--	--	--	----------	----------

Charges exceptionnelles

678	Autres charges exceptionnelles		1 300,00		8 985,30	8 985,30
-----	--------------------------------	--	----------	--	----------	----------

Dotations aux amortissements et provisions

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations i		126 000,00		192 400,00	192 400,00
------	--	--	------------	--	------------	------------

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C1

R��el n-2 (1)	Budget ex��cutoire n-1 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
		Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

TOTAL GROUPE III		185 600,00		291 385,30	291 385,30	291 385,30
------------------	--	------------	--	------------	------------	------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		766 200,00		815 135,30	815 135,30	815 135,30
---	--	------------	--	------------	------------	------------

	RAN n-2	RAN n-1			Report �� nouveau n	
D��ficit de la section d'exploitation report��						
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		766 200,00		815 135,30	815 135,30	815 135,30

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C2

R��el n-2 (1)	Budget ex��cutoire n-1 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
		Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

GROUPE I						
J						
733	Produits �� la charge du d��partement (hors EHPAD)		27 000,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
734	Produits �� la charge de l'usager (hors EHPAD)		366 700,00	361 000,00	361 000,00	361 000,00
738	Produits �� la charge d'autres financeurs		28 500,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
TOTAL GROUPE I			422 200,00	412 500,00	412 500,00	412 500,00

GROUPE II						
J						
70	Produits sauf 7082		147 000,00	149 400,00	149 400,00	149 400,00
74	Subventions d'exploitation et participations			230 000,00	230 000,00	230 000,00
75	Autres produits de gestion courante		197 000,00			
TOTAL GROUPE II			344 000,00	379 400,00	379 400,00	379 400,00

II - CADRE NORMALISE - FONCTIONNEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		C2

	R��el n-2 (1)	Budget ex��cutoire n-1 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
			Recon- ductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		766 200,00		791 900,00	791 900,00		791 900,00

	RAN n-2	RAN n-1	Report �� nouveau n	
Exc��dent de la section d'exploitation report��			23 235,30	23 235,30
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		766 200,00	791 900,00	815 135,30

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		D1

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortis- sement	Financement prévu				Total (de 1 à 3)
					Autofi- nancement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)		
							Montant	Taux	
TOTAL									

II - CADRE NORMALISE - PROJETS D'INVESTISSEMENT	II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	D2

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

[illegible]

II - CADRE NORMALISE - TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		E

TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
<i>Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan</i>	] - A				
<i>Amortissements des nouveaux investissements</i>					
<i>Amortissements des charges à répartir</i>					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
<i>Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan</i>	] - B				
<i>Frais financiers sur emprunts nouveaux</i>					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
<i>Charges afférentes à l'exploitation courante</i> (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, EMPLOIS		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F1

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget exécutoire n
Remboursement des dettes financières			
16 Emprunts et dettes assimilées		5 500,00	130 500,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
20 Immobilisations incorporelles		29 000,00	28 300,00
21 Immobilisations corporelles		97 000,00	39 978,08
001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)			6 009,89
004 Amortissements comptables excédentaires différés			
003 Excédent prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		131 500,00	204 787,97

II - CADRE NORMALISE - INVESTISSEMENT, RESSOURCES		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		F2

	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget exécutoire n
Augmentation des fonds propres			
10 Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			6 887,97
Augmentation des dettes financières			
16 Emprunts et dettes assimilées		5 500,00	5 500,00
Autres			
28 Amortissements des immobilisations (dotations)		126 000,00	192 400,00
001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)			
004 Résultat d'investissement comptables excédentaires différés			
007 Déficit prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		131 500,00	204 787,97

II - CADRE NORMALISE - TARIFS OU DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT		II
PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES		G

Tableau de calcul des tarifs		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES GROUPES I + II + III	815 135,30	815 135,30
B	PRODUITS EN ATTENUATION	379 400,00	379 400,00
C	(+/-) Reprises de résultat	23 235,30	23 235,30
	Total à prendre en compte = A - B + ou - C	412 500,00	412 500,00
Dotation globale de financement			
Nombre de journées (1)			
- Externat			
- Semi-internat			
- Internat			
- Autres			
- Autres			
- Autres			
Prix de journée moyen de l'année			
- Externat			
- Semi-internat			
- Internat			
- Autres			
- Autres			
- Autres			
Nombre de forfaits ou séances			
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance			

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2		III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT		A1

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
-----	-----	-----	-----	-----

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 2		III
MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT		A2

N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
-----	-----	-----	-----	-----

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 3		III
TABLEAU DES REPARTITION DES CHARGES		B

Numéro du compte	Libellé	Montant total du compte	Clef de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
TOTAL									

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN OGANISME DE DROITS PRIVES		C-1

ACTIF	31/12/N		31/12/N-1
	Montant brut	Amort et prov.	Montant net

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an.....
(3) Dont créances mentionnées à l'article 97 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003

BP2020 RESIDENCE JEAN GUENIER RESIDENCE JEAN GUENIER

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 4		III
BILAN PROPRE A UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROITS PRIVES		C2

PASSIF	31/12/N	31/12/N-1
--------	---------	-----------

- (1) Dont compte 115: résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (2) Dont compte 1201 et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs
- (3) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an
- (4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
- (5) Correspondent aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales.....

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 5			III
MODELE DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT			D

Programme d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d'amortis- sement	Financement prévu			
					Autofi- nancement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3) Montant Taux	Total (de 1 à 3) Durée
TOTAL								

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 6		III
TABLEAU DES EMPRUNTS AUTORISES ET CONTRACTES		E

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
CAISSE DES DEPOT	01/01/2014	12	1,27	948 072,78	501 685,70	15 835,69	84 691,52	6 371,41
CAISSE DES DEPOT	01/01/2014	12	1,77	409 071,01	217 557,31	6 867,18	36 726,70	2 762,98
TOTAL				1 357 143,79	719 243,01		121 418,22	9 134,39

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 7		III
TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION		F

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
CAISSE DES DEPOT	01/01/2014	12	1,27	948 072,78	501 685,70	15 835,69	84 691,52	6 371,41
CAISSE DES DEPOT	01/01/2014	12	1,77	409 071,01	217 557,31	6 867,18	36 726,70	2 762,98
TOTAL				1 357 143,79	719 243,01		121 418,22	9 134,39

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

BIENS	N-2	N-1	N
-------	-----	-----	---

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 8		III
BILAN FINANCIER		G

FINANCEMENTS	N-2	N-1	N
---------------------	------------	------------	----------

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 9	III
MOUVEMENTS DES COMPTES LIAISON ENTRE UN ETABLISSEMENT ET LES AUTRES ENTITES BUDGETAIRES ET COMPTABLES DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE DROIT PRIVE	H

[illegible]

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 10		III
MODELE DE TABLEAU DE SURCOUTS D'EXPLOITATION		I

TABEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan	] - A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan	] - B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante (hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du bilan					

III - CADRE NORMALISE - ANNEXE 11		III
TABLEAU DES EFFECTIFS		J

Catégorie	A Temps plein n-1	B Temps partiel n-1		C Total n-1		Variation en équivalent temps plein n		Nombre d'équivalents temps plein total retenu n
	Nombre d'agents	Nombre d'agents	Nombre d'équivalents temps plein	Nombre d'agents d'agents	Nombre d'équivalents temps plein	Proposée		
						En plus	En moins	
Direction/Encadrement								
TOTAL 0								
TOTAL								

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		

Nombre de membres en exercice.....		VOTES : Pour.....	
Nombre de membres présents.....		Contre.....	
Nombre de suffrages exprimés.....		Abstentions.....	

Date de convocation : ____ / ____ / ____

Présenté par _____

A _____ le _____

Délibéré par _____ réuni en session _____

A _____ le _____

Les membres _____

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____

et de la publication le _____

A _____ le _____

DÉLIBÉRATION

N°CC/FI/227-2017

Finances

Durée d'amortissement

Délégués :	
En exercice	93
Présents	79
Pouvoirs	12
Votants :	91
Suffrages exprimés ..	91
Ont voté pour	91
Ont voté contre	0
Abstention :	0

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, à la maison des associations, sous la présidence de M. Benoît GATINET.

Étaient présents,

Emmanuel ALLIGIER, Fabien ARTAUD, Jean AUBOURG, Jean BARRIÈRE, Jacques BENOIST, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Dominique BOUCHER, Hugues BOURGAULT, Franck BUCHER, Hervé CAILLOUBL, Etienne CALLOUET, William CALMESNIL, Bernard CHRISTOPHE, Jérôme DEBUS, Paulette DEMAEGDT, Jean-Pierre DENIS, Evelynne DESMARAIS, Éric DEZELLUS, Michel DEZELLUS, Jacques DORLÉANS, Serge DUBOIS, Laurent DUCHATEAU, Daniel DUVAL, Myriam FERLIN, Benoît GATINET, Joël GRAINVILLE, Ghislaine GRANDJEAN, Didier GUERINOT, Francis GUERINOT, Joël GUEROULT, Max GUILBERT, Franck HAUDRECHY, Jacques HEUGHEBAERT, Abed KARNOUB, Jean-Jacques LEBRETON, Michel LECLERC, Axelle LEGOURD, Didier LEMOINE, Fernand LENOIR, Gérard LESUEUR, Patrick LIEVENS, Robert MAQUAIRE, Philippe MARIE, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Michel MASSON, Michel MATHÉ, José MAURICE, Dominique MEDAERTS, Nadine MESSE, Alain MICHALOT, Rémy MORAINVILLE, Monique MOUILLIERE, André ODIENNE, Michaël ONO-DIT-BIOT, Didier PARIN, Jacky PAUMIER, Patrick PERDRIX, Gwendoline PRESLES, Muriel QUENOT, Jean QUETIER, Philippe ROMAIN, Mary-Dominique ROUAS, Laurent RYCKAERT, Josette SIMON, Isabelle STIEVENARD, Franck TAMION, Alain TARDIF, Alain TESSIER, Jean-Marie THIEBAULT, Laurent VALLÉE, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Bernard VINCENT, Alain VIVIEN.

Étaient représentés par leur suppléant,

Charly NOËL représenté par Michel CHÉRON, Lucien ROMAIN représenté par Rémy THÉROULDE, Frédéric CARDON représenté par Christian FAYEL

Absents, excusés :

Gilbert DOUBET donne pouvoir à Christine VAN-DUFFEL, Anne RENAULT donne pouvoir à Joël GUEROULT, Bertrand PECOT donne pouvoir à Michel MASSON, Damien PIERRARD donne pouvoir à Jean QUETIER, Didier LANNOY donne pouvoir à Mary-Dominique ROUAS, Guy CHEMIN donne pouvoir à M. Philippe MARIE, Jean-Marie GUENIER donne pouvoir à Céline MAROUARD, Gaby LEFEBVRE donne pouvoir à Laurent VALLÉE, Martine TIHY donne pouvoir à Benoît GATINET, Marie Françoise JACQUES donne pouvoir à Abed KARNOUB, Jacky GOY donne pouvoir à Fabien ARTAUD, Jean-Luc FLAMBARD donne pouvoir à Jacky PAUMIER

Laurence LAFFILLE, Bruno GERMAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

Contexte :

Depuis le 1er janvier 1997, les communes et groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants sont tenus de procéder à l'amortissement de leurs immobilisations.

Par l'intermédiaire du vote du budget, Roumois Seine a permis la réalisation de différents investissements.

N'ayant pas voté de durée d'amortissement pour ces différentes dépenses, il est proposé de fixer les durées d'amortissements.

A noter que ces durées d'amortissements ne seront applicables qu'aux nouveaux biens intégrés ou réalisés par Roumois Seine. Tout plan d'amortissement débuté en amont par une ancienne entité devra être exécuté jusqu'à son terme.

Vu le code général des collectivités ;

Vu l'arrêté inter préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de communes Roumois Seine

Vu la délibération C-AG-1-2017 portant élection du Président

Vu les budgets de Roumois Seine pour 2017

Considérant l'avis de la commission des finances du 17 octobre 2017

Considérant l'avis du bureau communautaire du 31 octobre 2017

Considérant la nécessité de fixer les règles d'amortissements pour les investissements de Roumois Seine,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité

➤ADOpte,

les durées d'amortissements suivantes pour les budgets de Roumois Seine :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

Durée d'amortissement	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
Biens de faible valeur (Inférieur à 500 €)	1
202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
2041.... - Subventions d'équipement aux organismes publics	15
2042.... - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5
20441 - Subventions d'équipement en nature - Organismes publics	15
20442 - Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé	5
205.... - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208.... - Autres immobilisations incorporelles	2
21561 - Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10
21571 - Matériel roulant de voirie	8
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	10
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	10
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	15
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	10
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	5
2188 - Autres immobilisations corporelles	10

Pour les biens immeubles productifs de revenus	
Imputation - Bien	Durée (en année)
	sur la durée du contrat d'exploitation
2114 - Terrains de gisement	
2132 - Constructions - Immeubles de rapport	20
	sur la durée du bail à construction
2142 - Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	

Pour les Budget M4	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
201 - Frais d'établissement	5
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
205.... - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2
211.... - Terrains	30
212.... - Agencements et aménagements de terrains	30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

213.... - Constructions	30
214.... - Constructions sur sol d'autrui	30
215.... - Installations, matériels et outillage techniques	30
216 - Collections et œuvres d'art	30
2171.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Terrains	30
2172.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Agencements et aménagements de terrains	30
2173.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions	30
2174.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions sur sol d'autrui	30
2175.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Installations, matériel et outillage techniques	30
21782 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Matériel de transport	8
21783 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Matériel de bureau et matériel informatique	3
21784 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Mobilier	10
21785 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Cheptel	5
21786 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Emballages récupérables	3
21788 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Autres	10
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	30
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	10
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	5
2186 - Autres immobilisations corporelles - Emballages récupérables	3
2188 - Autres immobilisations corporelles - Autres	10



Benoît GATTINET
Président

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et affichage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

ETAT DES RAR DEPENSES 2019 - BUDGET RESIDENCE PERSONNES AGEES

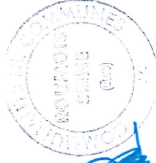
TYPE_P IECE	Pièce	Tiers	MTTC	Libellé pièce	Date	CHAPI CHAPITRE_LIB	ARTICLE	ARTICLE_LIB	OPERAT	OPERATION_LIB	ANALYTQ ANALYTIQUE_LIB	SENS	SECTION	EXERCICE
ENGA	2019000053(D)	BRICO DEPOT (code : 3242)	550,00 €	2 CUISINETTES BLANCHES AVEC 2 FEUX ELECTRIQUES L120CM - MARCHANDISE A RECUPERER	10/10/2019	21.	Immobilsations corporelles	2184. Mobilier	OPNL.	Opération non individualisée	DST-BAT. SERVICE BATIMENT	Dépense	Invest	2019.
			550,00 €				Total 2184.							
ENGA	2019000057(D)	LEBLANC (code : 5411)	328,08 €	Matériel plomberie / chauffe eau (serv:DST BAT) - Solde part. Associé à : pièce n° H51/91,H56/101,H56/102. (liquidé:829,20) fact n° 2019000094,2019000104	11/10/2019	21.	Immobilsations corporelles	2188. Autres immobilisations corporelles	OPNL.	Opération non individualisée	DST-BAT. SERVICE BATIMENT	Dépense	Invest	2019.
			328,08 €				Total 2188.							
			878,08 €			Total 21.								
			878,08 €			Total général								

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR

LE : 21/10/2020.

LE PRESIDENT

BENOIT GATINET



ETAT DES RATTACHEMENTS DEPENSES 2019 - BUDGET RESIDENCE PERSONNES AGEES

TYPE_P IECE	Pièce	Tiers	Libellé Pièce	Date	CHAPITRE_LIB	ARTICLE	ARTICLE_LIB	ANALYTIQUE_LIB	SENS	SECTION	EX
			EDF FACT DU 11/05 AU 10/11/19 PR 616154 € AU TOTAL + ESTIMATION DU 12/11 AU 31/12/2019 (servRPA) - Associé à : fact n° 2019000096	28/10/2019 011.	Autres Produits relatifs à l'exploitation	60612.	Energie, électricité	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
			7 000,00 €			Total 60612.					
			7 000,00 €		Autres Produits relatifs à						
ENGA	2019000073(D)		Matériel plomberie / chauffe eau (serv-DST BAT) - Solde part. Associé à : pièce n° H51/91,H56/101,H56/102 (liquidé:829,20) fact n° 2019000091,2019000104 (service fait)	11/10/2019 011.	l'exploitation	60623.	Fournitures d'atelier	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
ENGA	2019000068(D)		135,62 €		Autres Produits relatifs à		Fournitures d'atelier	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
			6 608,66 €		l'exploitation	60623.					
			6 744,28 €			Total 60623.					
					Autres Produits relatifs à		Prestations à caractère médico- social	RPA.	Dépense	Fonctionnement	2019.
ENGA	2019000059(D)		REPAS NOEL 2019 ET 1ER JANVIER 2020	14/10/2019 011.	l'exploitation	6112.					
			492,80 €			Total 6112.					
			492,80 €								
			14 237,08 €		Total 011.						
					Dépenses afférentes à la						
ENGA	2019000045(D)		LOCATION LAVEUSE A CAPOT 60 MOIS FACTURE A VENIR PR LA PERIODE DU 17 AU 31/12/19 (servRPA) - Associé à : fact n° 2019000114	29/08/2019 016.	structure	6135.	Locations mobilières	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
			672,00 €			Total 6135.					
			672,00 €		Dépenses afférentes à la						
ENGA	2019000007(D)		CONTRAT N°001620 DE MAINTENANCE 01/02/2019 AU 31/01/2020	28/02/2019 016.	structure	61568.	Autres	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
			432,00 €		Dépenses afférentes à la						
ENGA	2019000016(D)		CONTRAT DE MAINTENANCE ANNUEL 2019 (servRPA) - Solde part. Associé à : pièce n° H32/54,H32/55 (liquidé:1512,00) fact n° 2019000061,2019000062	15/03/2019 016.	structure	61568.	Autres	SERVICE BATIMENT DST-BAT.	Dépense	Fonctionnement	2019.
			1 512,00 €			Total 61568.					
			1 944,00 €								
			2 616,00 €		Total 016.						
			16 853,08 €		Total général						

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR

LE : 21/01/2020.

LE PRESIDENT

BENOIT GATINET



[Handwritten signature in blue ink]

ETAT DES RATTACHEMENTS RECETTES 2019 - BUDGET RESIDENCE PERSONNES AGEES

TYPE_PIECE	Pièce	Tiers	MTTC	Libellé Pièce	Date	CHAPT	CHAPITRE_LUB	ARTICLE	ARTICLE_LUB	ANALYTIC	ANALYTIC	SENS	SECTION	EXERCICE
ENGA	2019000005(R)	CAF DE L'EURO (code : 3892)	1 457,00 €	P503 APL CAF REGUL OCT 19 PR 30 € ET DEC 2019 1427 € (serv:RPA) -	10/01/2020	017.	Produits de la tarification	7381.	Produits à la charge de la CAF	RPA.	RPA.	Recette	Fonctionnement	2019.
			1 457,00 €					Total 7381.						
ENGA	2019000007(R)	MSA HAUTE NORMANDIE (code : 3791)	263,01 €	APL DECEMBRE 2019 (serv:RPA) -	14/01/2020	017.	Produits de la tarification	7388.	Autres	RPA.	RPA.	Recette	Fonctionnement	2019.
			263,01 €					Total 7388.						
			1 720,01 €				Total 017.							
			1 720,01 €				Total général							

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR
LE : 21/01/2020

LE PRESIDENT
BENOIT GATINET



BUDGET ANNEXE RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES 2020

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par

A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 65

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

VOTES :

Pour : 55

Contre :

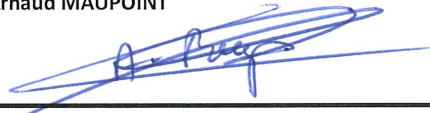
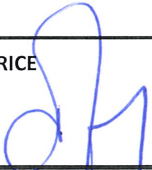
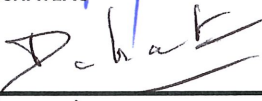
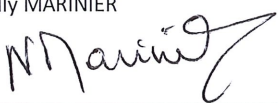
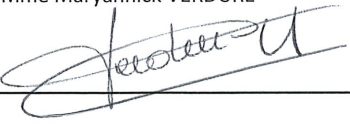
Abstention : 10

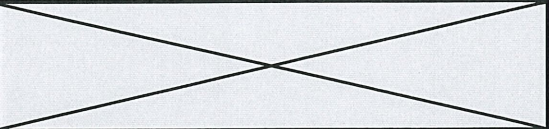
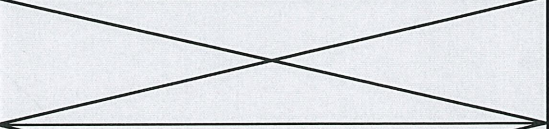
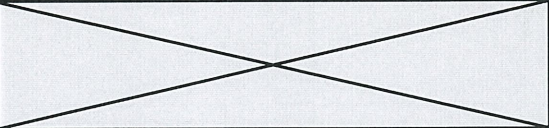
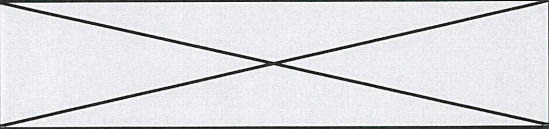
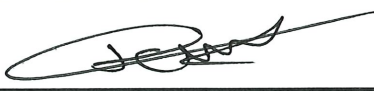
Blanc ou nul :

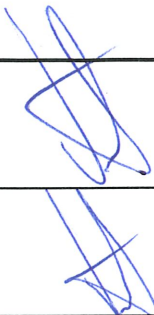
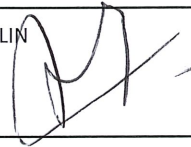
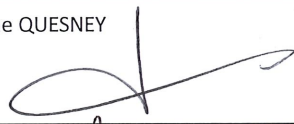
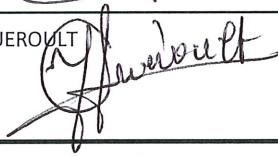
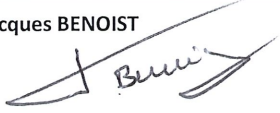
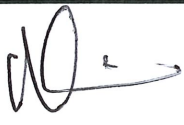
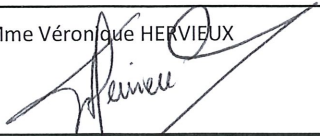
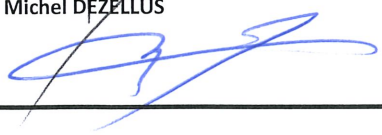
Les membres du Conseil Communautaire,

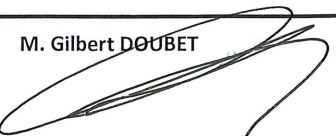
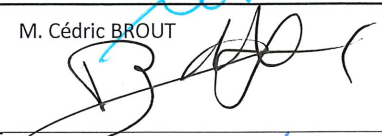
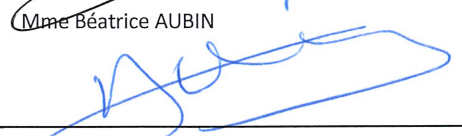
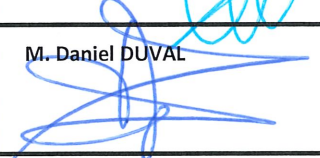
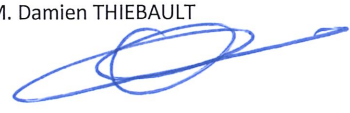
Date de convocation :

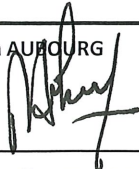
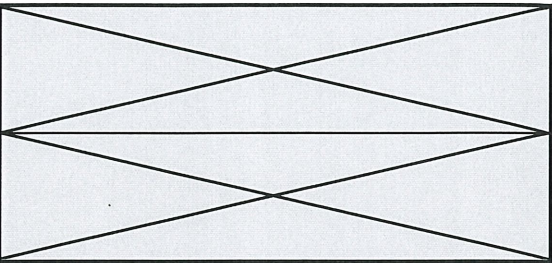
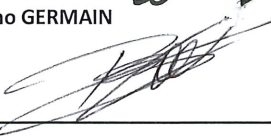
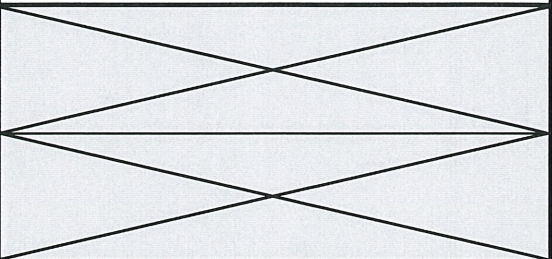
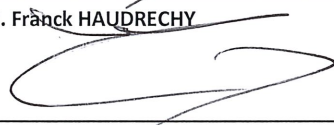
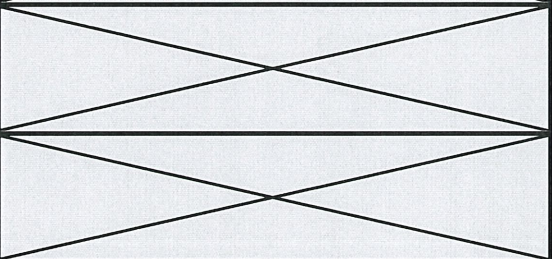
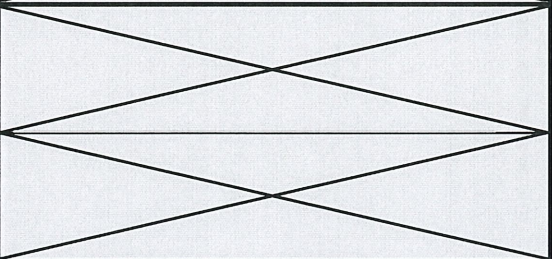
19 juin 2020

COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués suppléants
Aizier	M. Arnaud MAUPOINT 	Mme Isabelle MARÉCHAL
Amfreville St Amand	M. Jérôme DEBUS	
	Mme Annick LE MOIGNE	
Barneville Sur Seine	M. José MAURICE 	M. Mery CHERVILLE
Boissey le Châtel	M. Laurent DUCHATEAU 	Mme Isabelle PERRON-BEAUCLAIR
Bosroumois	M. Philippe VANHEULE 	
	Mme Nelly MARINIER 	
	M. Michaël ONO DIT BIOT 	
	Mme Maryannick VERDURE 	

Bosgouet	M. Mary Dominique ROUAS 	M. Yves OLLIVET
Bouquetot	M. Joël GRAINVILLE	
	Mme Marie-Jeanne NEVEU 	
Bourg Achard	Mme Josette SIMON 	
	Mr Richard APPERT 	
	Mme Françoise PRUNIER	
	M. Joël TEMPERTON 	
	M. Jean Pierre DEMIS 	
Bourneville Sainte Croix	Mme PRESLES Gwendoline 	
	M. Patrice ROMAIN 	
Caumont	M. BONENFANT Sylvain 	
	Mme Maria DUEROY 	
Cauverville en roumois	Mme Martine TIHY 	
Etreville	Mme Aline DONNET MOUSSEUX 	M. Sylvain GALLAIS
Eturqueraye	M. Claude GENCE 	

Flancourt-Crescy en Roumois	M. Bertrand PECOT 	
	Mme Christine HOUEL	
Grand Bourgtheroulde	M. Vincent MARTIN 	
	Mme Myriam FERLIN 	
	M. Eric POISSON 	
	Mme Céline MAROUARD 	
	M. Yannick BOUDET 	
Hauville	M. Guillaume QUESNEY 	
	M. Joël GUEROUULT 	
La Haye Aubree	Mr VIVIEN Alain 	Mme Evelyne LEFRANCOIS
La Haye de Routot	M. Jacques BINET 	M. Alain MARGO
Honguemare Guenouville	M. Jacques BENOIST 	Mme Céline LEVASSEUR
Les Monts du Roumois	M. Bruno SIX 	
	Mme Véronique HERVIEUX 	
Le Landin	M. Michel DEZELLUS 	

Le Thuit de l'Oison	M. Gilbert DOUBET 	
	Mme Christine VAN DUFFEL 	
	M. Cédric BROUT 	
	Mme Béatrice AUBIN 	
	Mme Mélanie RIOULT 	
Mauny	M. Charly NOËL	
St Aubin Sur Quillebeuf	M. François GUÉRINOT	Mme Sylvie LAMBERT
St Denis des Monts	M. Olivier MORIN 	
Ste Opportune la mare	M. Alain MICHALOT 	M. Jacques CARREY
St Leger du Gennetey	M. Philippe ROMAIN 	M. Pierre LEROUX
St Ouen de Pontcheuil	M. Daniel DUVAL 	M. Jérôme GUILBERT
St Ouen de Thouberville	Mme Sandrine MENNITI 	
	M. Denis RIEDNOEL 	
	M. Damien THIEBAULT 	

St Ouen du Tilleul	M. Jean AUBOURG 	
	Mme Guylène FREVAL	
St Philbert sur Boissey	M. Franck BUCHER 	
St Pierre des Fleurs	M. Bruno GERMAIN 	
	Mme Bernadette BARAT 	
St Pierre du Bosguérard	M. Franck HAUDRECHY 	
	Mme Anne STAB 	
Thenouville	M. Laurent DEBEERST 	
	Mme Brigitte BARBETTE 	
Tocqueville	M. Alain TARDIF 	M. Rémi LEROY
La Trinité de Thouberville	M. Jacques DORLEANS 	M. Gérard BOITOUT
Trouville la Haule	M. Damien MERCIER 	
Valletot	M. Dominique LEVASSEUR 	M. Thierry LEPLANOIS
Vieux Port	M. Frédéric CARDON 	M. Christian FAYEL
Voiscreville	Mme Mélanie PETIT 	Mme Nadine MESSE